



Communiqué

Fêtes scolaires – Dispositions en matière de circulation et de stationnement – Mercredi 10 juin 2026

Les plus jeunes élèves des classes lausannoises (1-2 P) participeront aux traditionnelles [fêtes scolaires](#) le mercredi 10 juin 2026. Le cortège partira à 13h30 de l'esplanade de Montbenon pour se rendre à la place de Milan. La police invite les usagères et usagers de la route à anticiper les perturbations de circulation et de stationnement.

Déroulement de la manifestation

Départ : 13h30 - Esplanade de Montbenon
Arrivée : Parc de Milan

Parcours emprunté :

Esplanade de Montbenon – av. de Savoie – av. Ruchonnet – av. Marc-Dufour – av. de la Dent-d'Oche – av. de Milan – Parc de Milan

Perturbations de circulation

Afin d'assurer la sécurité des enfants, la circulation sera complètement interrompue sur le parcours du cortège à partir de 12h30 pour l'avenue de Savoie, et à partir de 13h15 pour le reste du parcours :

- 12h30 : interdiction de circulation sur l'avenue de Savoie.
- 13h15 : interdiction de circulation sur l'avenue Ruchonnet, l'avenue Marc-Dufour, l'avenue de la Dent-d'Oche et l'avenue de Milan, ainsi que sur l'avenue Dapples côté ouest (entre l'avenue de Milan et la rue du Crêt).
- 13h15 à 16h00 : le trafic sera complètement interdit sur l'avenue de Milan, et la circulation sera déviée sur des axes adjacents.
- 14h00 à 15h30 : fermeture de l'avenue du Mont-d'Or (sens descendant) et des secteurs Fontenay, Reposoir, Fleurettes, Mont-Tendre et Belle-Source. Les automobilistes devront emprunter le chemin des Fleurettes vers le Boulevard de Grancy.
- 13h15 à 15h30 : le secteur de l'avenue Cécil et du chemin de Villard sera fermé ; les automobilistes devront sortir par l'avenue Ruchonnet.

Perturbations de stationnement

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours du cortège, et ce, dès les horaires indiqués :

- Dès 10h00 : interdiction de stationner sur l'avenue Savoie, l'avenue de la Dent-d'Oche, le giratoire du Mont-d'Or-Dufour et l'av. Dapples (côté ouest).
- Dès 12h00 : interdiction de stationner sur l'avenue Marc-Dufour.



Rappel aux usagères et usagers

La police recommande aux automobilistes d'anticiper ces perturbations et de privilégier les déplacements en transports publics. Des informations sur les déviations sont disponibles sur www.t-l.ch. Elle appelle également à la patience, notamment pour les parents venant chercher leurs enfants à la place de Milan.

Un second communiqué détaillant les mesures de circulation et de stationnement pour la journée du mercredi 24 juin 2026 sera diffusé prochainement.

Le Corps de police

Renseignements circulation : 021 315 34 31

- **adj Pierre Borgeaud, adjoint chef brigade motocyclistes**

Renseignements médias : 021 315 33 66

Lausanne, le 3 juin 2026